

Un air sain pour toutes et tous :
mieux surveiller pour agir et protéger

RAPPORT D'ACTIVITÉ

2024

Fédération des associations
de surveillance de la
qualité de l'air





RAPPORT D'ACTIVITÉ DE L'EXERCICE 2024 présenté à l'Assemblée Générale du 15 mai 2025

Responsable de publication :

Catherine Hervieu, Présidente d'Atmo France

Rédactrices :

Joënia Barul, Delphine Guillaume, Anne Laborie
et Charlotte Lepitre

Conception graphique :

G.Mottier - edensud.fr

© Tous droits de reproduction réservés,
sauf autorisation expresse d'Atmo France

Notre rapport d'activité est 100 % interactif !

Accédez directement à une page en cliquant
sur le titre du sommaire correspondant.

Les boutons situés en haut de page vous
permettent de changer de page ou de
revenir au sommaire.

Sur l'ensemble du rapport, cliquez sur
une icône pour retrouver des informations
complémentaires :

«**flèche**» pour afficher une interactivité,

«**loupe**» pour lire un article en ligne.

SOMMAIRE

- p.03 Le mot de la présidente
- p.04 Faits marquants 2024
- p.06 Atmo France
- p.13 Plaidoyer & communication
institutionnelles
- p.17 Communication & évènementiel
- p.23 Numérique
- p.24 Air-Énergie-Climat
- p.26 Pollens
- p.28 Air intérieur
- p.29 Agriculture
- p.30 Pesticides
- p.31 Santé
- p.32 Mobilité
- p.33 Innovation
- p.34 Nuisances olfactives
- p.35 Europe
- p.37 Comptabilité
- p.37 Achats groupés
- p.38 Financement



LE MOT DE LA PRÉSIDENTE

Les travaux et actions de la Fédération Atmo France en lien avec les AASQA durant l'année 2024 se sont organisés à partir du triptyque Air-Climat-Energie au service de la santé. De fait, notre cœur de mission sur la qualité de l'air est intimement lié à la question du climat, et celle de l'énergie qui conditionnent pour une très large part la qualité de la santé. Cette démarche volontariste permet de valoriser la synergie des connaissances scientifiques dans chacun des domaines, d'élargir nos partenariats et de nourrir tant au niveau national qu'au niveau régional les actions de l'État, des collectivités locales, des industriels, des agriculteurs avec lesquels nous sommes en lien.

Les 3^{èmes} Rencontres Internationales Air et Santé qui se sont déroulées à Toulouse en février ont permis un partage de constats quant aux effets sur la santé des différentes émissions de pesticides, de phtalates, de particules issues des combustions et motorisations. Les constats sont sévères et placent les AASQA et Atmo France encore plus au cœur de leurs missions de surveillance, d'analyse des données et de leur interprétation sur des bases scientifiques claires.

La révision de la directive européenne sur la qualité de l'air adoptée en fin d'année est une étape importante pour la convergence des valeurs guides vers celles, plus exigeantes, de l'OMS. Le respect des nouveaux seuils d'ici 2030 doit conduire les pays membres à plus de cohérence en termes de politiques publiques pour améliorer la qualité de l'air. Atmo France a ainsi contribué activement, lors des différentes phases du trilogue européen, à l'élaboration et la proposition d'un nouvel indice. Nous devons poursuivre notre communication et notre

pédagogie montrant l'efficacité des actions pour la qualité de l'air pour les territoires concernés par les dépassements au moment même où les attaques contre les zones à faibles émissions reposent largement sur d'autres motivations éloignées des enjeux de la qualité de l'air.

Les évaluations des émissions des Gaz à Effet de Serre, des multiples polluants qui ensuite se recombinent dans l'air selon les épisodes météorologiques accentués par les effets du changement climatique, les différentes surveillances aérobiologiques constituent une banque de données de plus en plus puissante. Nous le savons, celles-ci deviennent des enjeux économiques de plus en plus sensibles et stratégiques. En ce sens, nous avons pu finaliser la création du poste pour la gestion des data et du numérique. Cela constitue une étape importante pour Atmo France quant aux évolutions de plus en plus rapides du numérique, sans compter celles liées à l'Intelligence Artificielle.

Les travaux du Conseil national de l'air ont été suspendus suite à la dissolution de l'Assemblée nationale au mois de juin. Il est de nouveau présidé par le député Jean-Luc Fugit. Gaëlle Lahoreau et Jacques Patris y représentent Atmo France.

Enfin, je tiens à souligner l'énergie du réseau dans sa capacité à organiser ce rendez-vous annuel que constituent les Journées techniques de l'air. Celles de Corse en octobre ont été une fois de plus riches en contenus et en échanges.

Un grand merci à toute l'équipe d'Atmo France, toujours souriante et mobilisée, ainsi qu'aux membres du Bureau, tout aussi souriants et impliqués !

Catherine Hervieu
Présidente d'Atmo France



FAITS MARQUANTS 2024

■ VIE DU RÉSEAU ■ AUDITIONS ■ COMMUNICATION - PUBLICATION ■ FAITS MARQUANTS

JANVIER

- **23/01** : Bureau d'Atmo France
- **23/01** : Audition par l'Inspection générale de l'environnement et du développement durable (IGDD) dans le cadre de l'audit portant sur le respect des normes européennes en matière de qualité de l'air, réalisé à la demande du Comité ministériel d'audit interne

FÉVRIER

- **1/02** : Audition par KPMG dans le cadre d'une mission confiée par le Réseau National de Surveillance Aérobiologique et l'Association des Pollinariums Sentinelles de France sur l'évolution de la surveillance aérobiologique et à sa coordination.
- **6 et 7/02** : Rencontres internationales Air et Santé à Toulouse coorganisées par Atmo Occitanie, l'Ineris et Atmo France
- **9/02** : Communiqué de presse sur la nécessité d'agir rapidement et de façon cohérente face aux enjeux sanitaires majeurs et au niveau de connaissances sur la pollution de l'air
- **21/02** : Communiqué de presse sur l'adoption par le trilogue européen de la révision de la directive européenne sur l'air ambiant

MARS

- **27/03** : Bureau d'Atmo France

AVRIL

- **23/04** : Audition par l'Inspection générale des affaires sociales (IGAS) dans le cadre de leur rapport sur la gouvernance de la surveillance des pollens

MAI

- **Du 1^{er} au 31/05** : Participation des AASQA au challenge Mai à vélo
- **2/05** : Communiqué de presse sur la publication du rapport annuel de surveillance des pollens et des moisissures 2023
- **14/05** : Assemblée générale d'Atmo France
- **16/05** : Audition sur les PFAS par les sénateurs Bernard Pillefer, sénateur du Loir-et-Cher et Jacques Fermique, sénateur du Bas-Rhin rapporteurs sur la proposition de loi, adoptée par l'Assemblée nationale, visant à protéger la population des risques liés aux substances perfluoroalkylées et polyfluoroalkylées
- **21/05** : Audition sur les PFAS par les sénateurs Hervé Gillé, sénateur de la Gironde et Gilbert-Luc Devinaz, sénateur du Rhône
- **23/05** : Communiqué de presse sur les actions en faveur de la qualité de l'air avec des cobénéfices sur le climat, l'énergie et la santé à l'occasion de l'Assemblée générale d'Atmo France



FAITS MARQUANT 2024

■ VIE DU RÉSEAU ■ AUDITIONS ■ COMMUNICATION - PUBLICATION ■ FAITS MARQUANTS

JUIN	<ul style="list-style-type: none">■ 9/06 : Élection du parlement européen et dissolution de l'Assemblée nationale française■ 10/06 : Minute internationale des odeurs organisée par Atmo Normandie■ 20/06 : Appel aux candidats aux élections législatives « Pour la santé des français.es : qu'envisagez-vous pour la qualité de l'air, le climat et l'énergie ? »■ 25/06 : Communiqué de presse sur la sortie d'une datavisualisation résultant du projet AQAMETHA, étude inédite sur l'impact de la méthanisation sur la qualité de l'air et les odeurs■ 28/06 : Seconde audition de l'IGAS et de l'IGEDD dans le cadre de leur rapport sur la gouvernance de la surveillance des pollens
JUILLET	<ul style="list-style-type: none">■ 2/07 : Bureau d'Atmo France■ Du 30/06 au 7/07 : Élections législatives françaises
SEPT.	<ul style="list-style-type: none">■ 2/09 : Communiqué sur la mise à disposition de la plateforme PRISME, des données air/climat/énergie au service des politiques de transition écologique des territoires■ 16/09 : Communiqué de presse sur la publication des fiches mobilités conçues avec l'ADEME■ 21/09 (puis 13/12) : Nomination d'Agnès Pannier-Runacher à la fonction de ministre en charge de la transition écologique (Gouvernement Barnier puis Gouvernement Bayrou)
OCT.	<ul style="list-style-type: none">■ 8 et 9/10 : Journées techniques de l'air rassemblant les collaborateur-trices des AASQA à Ajaccio■ 14/10 : Journée nationale de la qualité de l'air 2024■ 17/10 : Bureau d'Atmo France
NOV.	<ul style="list-style-type: none">■ 15/11 : Communiqué de presse sur la mise à disposition de données locales d'émissions de polluants de l'air, de gaz à effet de serre (GES) et les consommations d'énergie, informations nécessaires et importantes pour réduire les émissions de GES et suivre la recommandation de la Conférence des Nations Unies sur le climat (COP 29)■ 26/11 : Contribution d'Atmo France à l'expression d'opinion sur l'évaluation d'impact de la directive NEC (plafonds nationaux d'émissions)■ 28/11 : Bureau d'Atmo France■ 28/11 : Communiqué de presse sur l'adoption définitive de la directive européenne sur l'air ambiant suite à sa révision
DÉC.	<ul style="list-style-type: none">■ 13/12 : Contribution d'Atmo France sur la concertation nationale sur l'énergie et le climat■ 19/12 : Contribution d'Atmo France à la consultation publique sur le Plan national d'adaptation au changement climatique



ATMO FRANCE,

la fédération des Associations agréées de surveillance de qualité de l'air

En France, la surveillance de l'air est obligatoire et réglementée. Depuis la loi sur l'Air du 30 décembre 1996 dite loi LAURE, le Code de l'Environnement confie la mise en œuvre de la surveillance de la qualité de l'air aux **AASQA***. Les missions des AASQA sont précisées dans différents codes juridiques et textes réglementaires dont l'arrêté du 16 avril 2021 relatif au dispositif national de surveillance de la qualité de l'air. L'arrêté de 2016 vient compléter leur périmètre en les désignant organisme pour coordonner la surveillance des pollens.



AASQA
Associations agréées de surveillance de la qualité de l'air

POUR ALLER PLUS LOIN

sur la réglementation :

mondiale
européenne
française

sur le dispositif français de surveillance :

l'air extérieur
l'air intérieur
les pollens et moisissures
les situations incidentelles ou accidentelles sur des sites industriels
la surveillance de la pollution liée au trafic maritime

Fondées dans les années 1970, ces associations sont depuis la fin des années 1990 agréées par l'État pour surveiller les **polluants réglementés**.

Le réseau national des AASQA se compose aujourd'hui de 18 associations agréées présentes dans chaque région administrative de métropole et d'outre-mer ainsi que d'une association équivalente non-agrèée en Nouvelle-Calédonie (la loi LAURE ne s'y applique pas).

Pour fédérer leur réseau, le représenter au niveau national et organiser la mise en commun de leur expertise et de leurs moyens, les AASQA ont créé leur fédération en mai 2000 : le réseau Atmo, qui deviendra en 2008 de la Fédération Atmo France.

À travers **ses actions**, la Fédération Atmo France poursuit un objectif d'intérêt général : celui de contribuer, aux côtés des autres acteurs nationaux, à doter la France d'un dispositif qui assure tant la surveillance de la qualité de l'air que l'évaluation des actions et des politiques publiques visant à l'améliorer.

Atmo France est un organisme de type associatif régi par la loi du 1^{er} juillet 1901 et de son décret d'application du 16 août 1901. Répondant à toutes les exigences d'une association, elle a une gestion désintéressée, une gouvernance collégiale représentative des AASQA et un **fonctionnement** démocratique avec une Assemblée générale, un Bureau... Ses adhérents sont les Associations agréées de surveillance de la qualité de l'air (AASQA).

[Pour aller plus loin sur les polluants réglementés](#)

[En savoir plus sur les missions](#)

[En savoir plus sur le fonctionnement](#)



Les axes stratégiques statutaires guidant l'action d'Atmo France

- ✓ Conforter la place, le rôle et la pérennité du réseau des AASQA et de la Fédération Atmo France en assurant la promotion des valeurs des AASQA et de leur savoir-faire
- ✓ Diffuser les positions défendues par le réseau ; favoriser la notoriété des AASQA en développant des actions et des outils de communication et de partenariats
- ✓ Renforcer l'efficacité technique, humaine et financières des AASQA afin d'en assurer la pérennité
- ✓ Anticiper les évolutions, dont le numérique, accélérateur d'évolution, pour construire les AASQA de demain

SynAirGIE, l'opérateur technique du réseau

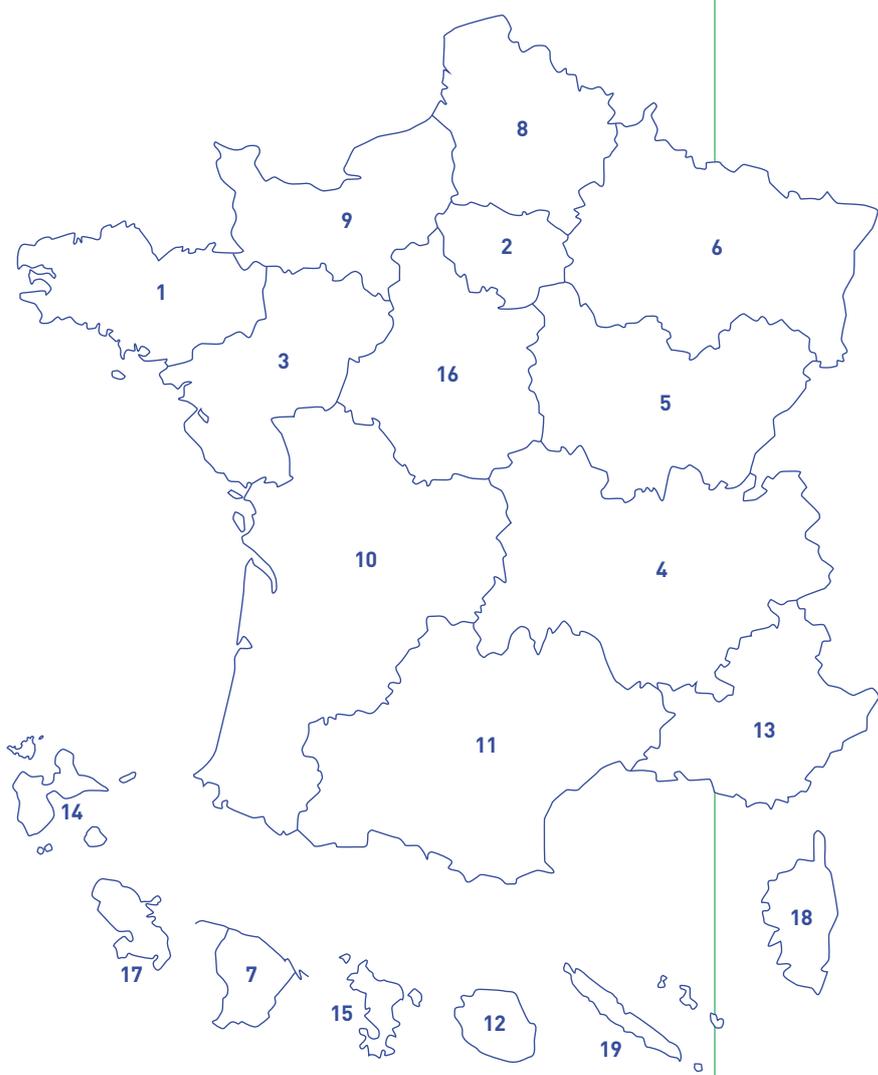
SynAirGIE est un groupement d'intérêt économique (GIE) né d'une réflexion du Bureau d'Atmo France sur les cadres juridiques favorables à la mise en place de collaborations entre AASQA dans le cadre d'une des missions statutaires de la Fédération qui « encourage les échanges et les mutualisations entre ses membres ». En octobre 2015, SynAirGIE a été créé pour être l'opérateur technique, pour le compte d'Atmo France et de ses membres, de projets ou de mise en commun de moyens techniques, humains ou organisationnels. Ce GIE est de fait, à ce jour, l'outil opérationnel principal de mutualisation de moyens entre AASQA. En 2024, il a été sujet à des réflexions et à des travaux en vue d'une nouvelle organisation.



LES ADHÉRENTS

Au 31 décembre 2024

- 1 AIR BREIZH**
Président Alain Laplanche
www.airbreizh.asso.fr
- 2 AIRPARIF**
Président Philippe Quenel
www.airparif.asso.fr
- 3 AIR PAYS DE LA LOIRE**
Président Philippe Henry
www.airpl.org
- 4 ATMO AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES**
Président Éric Fournier
www.atmo-auvergnerhonealpes.fr
- 5 ATMO BOURGOGNE-
FRANCHE-COMTÉ**
Présidente Catherine Hervieu
www.atmo-bfc.org
- 6 ATMO GRAND EST**
Président Jean-François Husson
www.atmo-grandest.eu
- 7 ATMO GUYANE**
Président Rodolphe Sorps
www.atmo-guyane.org
- 8 ATMO HAUTS-DE-FRANCE**
Président Jacques Patris
www.atmo-hdf.fr
- 9 ATMO NORMANDIE**
Président Denis Merville
www.atmonormandie.fr
- 10 ATMO NOUVELLE-AQUITAINE**
Présidente Laure Curvale
www.atmo-nouvelleaquitaine.org
- 11 ATMO OCCITANIE**
Présidente Emilie Dalix
www.atmo-occitanie.org
- 12 ATMO RÉUNION**
Présidente Ramata Touré
www.atmo-reunion.net
- 13 ATMOSUD**
Président Pierre-Charles Maria
www.atmosud.org
- 14 GWAD'AIR**
Président Nicolas Defontenay
www.gwadair.fr
- 15 HAWA MAYOTTE**
Présidente Chamssia Mohammed
www.hawa-mayotte.fr



- 16 LIG'AIR**
Présidente Gaëlle Lahoreau
www.ligair.fr
- 17 MADININAIR**
Présidente Sabine Cabrisseau
www.madininair.fr
- 18 QUALITAIR CORSE**
Président François Alfonsi
www.qualitaircorse.org
- 19 SCALAIR**
Présidente Nina Julié
www.scalair.nc



LE BUREAU

au 31 décembre 2024

Président

Catherine Hervieu
(Atmo Bourgogne-Franche-Comté)

Trésorier

Pierre-Charles Maria
(AtmoSud)

Secrétaire

Ramata Touré
(Atmo Réunion)

Autres membres

Jean-Félix Bernard (Airparif)

Nicolas Bonnet
(Atmo Auvergne-Rhône-Alpes)

Amaury Mazon
(Air Pays de la Loire)

Gaëlle Lahoreau (Lig'Air,
membre du Conseil National de l'Air)

Alain Laplanche (Air Breizh)

Jacques Patris (Atmo Haut-de-France,
membre du Conseil National de l'Air)

L'ÉQUIPE SALARIÉE

au 31 décembre 2024

Le Secrétariat général participe à structurer l'organisation du réseau et à coordonner sa représentation lors des différentes rencontres et réunions de travail.

Déléguée générale

Anne Laborie

Responsable administrative et financière

Joënia Barul

Assistante administrative et comptable

Maëlie Fercot

Responsable communication et événementiel

Delphine Guillaume

Responsable Projet et Partenariat

Charlotte Lepitre



LES RÉFÉRENTS NATIONAUX

au 31 décembre 2024

Atmo France s'appuie également sur un réseau de président-es, de directeur-trices et de technicien-nés référent-es spécialisé-es dans diverses thématiques liées aux AASQA et à leurs activités. Ces référent-es jouent un rôle clé en pilotant les sujets concernés, en coordonnant les travaux avec le Secrétariat général et en représentant la Fédération lors de réunions de travail ou d'événements externes en lien avec leur domaine d'expertise.

AGRICULTURE

Élu : Alain Laplanche (Air Breizh)
Référent-es : Hélène Devillers (Atmo Hauts-de-France) et Stéphane Socquet (Atmo Auvergne-Rhône-Alpes)

AIR INTÉRIEUR

Élu : Jacques Patris (Atmo Hauts-de-France)
Référent-es : Jean-luc Savelli (Qualitair Corse), Edwige Révélat (AtmoSud) et Bérenice Jennesson (ATMO Grand Est)

CARTES NATIONALES I MODÉLISATION

Référent : Francis Schweitzer (Atmo Bourgogne-Franche-Comté)

COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Référent : Etienne Koszul (ATMO Grand Est)

COMBUSTION DE BIOMASSE (bois et déchets végétaux)

Référente : Hélène Marfaing (Airparif)

COMMUNICATION I SENSIBILISATION I PÉDAGOGIE

Élu : Jean-Félix Bernard (Airparif)
Référentes : Hélène Devillers (Atmo Hauts-de-France), Véronique Delmas (Atmo Normandie) et Céline Derosiaux (Atmo Hauts-de-France)

COMPTABILITÉ

Référents : Stéphane Gandar (Madininair), David Petrone (Atmo Auvergne-Rhône-Alpes) et Christophe Audelan (Airparif)

COMITÉ DE PILOTAGE DE SURVEILLANCE (dans le cadre du dispositif national de surveillance)

Référents : Stéphane Gandar (Madininair), Jean-Luc Savelli (Qualitair Corse), Patrice Colin (Lig'Air), Benoit Rocq (Atmo Hauts-de-France) et Dominique Tilak (Atmo Occitanie)

FINANCEMENTS

Référent-es : Patrice Colin (Lig'Air), Dominique Tilak (Atmo Occitanie), Benoit Rocq (Atmo Hauts-de-France), Hélène Marfaing (Airparif) et David Petrone (Atmo Auvergne-Rhône-Alpes)

GESTION DES RISQUES INDUSTRIELS

Élu : Pierre-Charles Maria (AtmoSud)
Référents : Didier Chapuis (Atmo Auvergne-Rhône-Alpes), Pierre-Yves Robic (Atmo Occitanie) et Sébastien Le Meur (Atmo Normandie)

ODEURS

Référent-es : Veronique Delmas (Atmo Normandie), Arnaud Rebours (Air Pays de la Loire) et Anne-Claire Devanne (Atmo Nouvelle-Aquitaine)

PESTICIDES

Élu : Alain Laplanche (Air Breizh)
Référent-es : Patrice Colin (Lig'Air), Emmanuelle Drab-Sommesous (ATMO Grand Est) et Stéphane Socquet (Atmo Auvergne-Rhône-Alpes)

POLLENS

Élu : Jacques Patris (Atmo Hauts-de-France)
Référent-es : David Bréhon (Air Pays de la Loire), Marine Latham (Atmo Auvergne-Rhône-Alpes), Agnès Hulin (Atmo Nouvelle-Aquitaine) et Cyril Pallares (ATMO Grand Est)

RELATIONS INSTITUTIONNELLES

Élue : Catherine Hervieu (Atmo Bourgogne-Franche-Comté)
Référent-es : Gaël Lefeuvre (Air Breizh) et Karine Leger (Airparif)

RH

Élue : Catherine Hervieu (Atmo Bourgogne-Franche-Comté)
Référent : Stéphane Gandar (Madininair)

SANTÉ

Élu : Jacques Patris (Atmo Hauts-de-France)
Référent-es : Dominique Tilak (Atmo Occitanie), Emmanuelle Drab-Sommesous (ATMO Grand Est) et Edwige Révélat (AtmoSud)

SERVICES NUMÉRIQUES

Élu : Pierre-Charles Maria (AtmoSud)
Référents : Dominique Robin (AtmoSud) et Pierre Pernot (Airparif)

TRANSPORTS (aériens, maritimes)

Référent-es : Mara Cesano (Atmo Normandie), Anne Kauffmann (Airparif) et Jean-Luc Savelli (Qualitair corse)

TRANSVERSALITÉ AIR I CLIMAT I ENERGIE

Référent-es : David Bréhon (Air Pays de la Loire), Camille Weisse (ATMO Grand Est), Pierre-Yves Robic (Atmo Occitanie) et Anne Kauffmann (Airparif)

URBANISME ET MOBILITÉ (dont transport routier)

Référent-es : Didier Chapuis (Atmo Auvergne-Rhône-Alpes) et Anne Kauffman (Airparif)



LES CHIFFRES CLÉS

du réseau au 31 décembre 2024

EMPLOI



736 salarié-es
676 équivalent temps plein

SURVEILLANCE



584
stations fixes



116
stations mobiles



20
plateformes de modélisation pour la surveillance

SENSIBILISATION

30 495
personnes touchées pour 16 AASQA

982
interventions pour 18 AASQA



58
capteurs pesticides



27
capteurs pollens



+ de **400** microcapteurs utilisés pour l'air intérieur et extérieur (y compris lors des campagnes)

FONCTIONNEMENT

1 280 adhérents sur l'ensemble du réseau représentés par :

118 Collège 1 : représentants de l'État

315 Collège 2 : collectivités territoriales

598 Collège 3 : acteurs économiques

249 Collège 4 : experts



COMMUNICATION



47 493
abonné-es
10 posts par mois en moyenne



26 100
abonné-es
pour 14 AASQA
10 posts par mois en moyenne



27 103
abonné-es
pour 18 AASQA
6 posts par mois en moyenne



7 563
abonné-es
pour 13 AASQA
7 posts par mois en moyenne



100 502
moyenne de visiteurs uniques pour 15 AASQA

LES CHIFFRES CLÉS D'ATMO FRANCE

3 contributions
10 communiqués de presse
6 auditions

159 000 visites sur atmo-france.org

6 620 abonné-es sur nos réseaux sociaux (X, linkedin...)

ATMO DATA



2 950
visites de la carte interactive



630
demandes d'accès à l'API



LES AASQA

au service d'un air plus sain et de la transversalité air-climat-énergie

Au-delà des missions historiques des AASQA sur la surveillance de la qualité de l'air, les AASQA sont depuis longtemps productrices de données sur les gaz à effet de serre et sur les consommations, voire productions d'énergie. Elles ont ainsi développé une expertise "climat-énergie" complémentaire à celle sur l'air. Cette expertise transversale air-climat-énergie est fortement recherchée par des acteurs de territoire comme les collectivités, afin de s'assurer que les actions mises en œuvre sont en faveur à la fois de la qualité de l'air, et donc de la santé, et du climat, dans un contexte de transition énergétique.

Aussi, de façon à mieux faire connaître ces données et expertises des AASQA dans les territoires et au niveau national, l'Assemblée Générale d'Atmo France de 2024 a mis en priorité 2024 plus de communication et d'engagement sur le sujet air-climat-énergie.



PLAIDOYER & COMMUNICATION INSTITUTIONNELLE

COMITÉ DE PILOTAGE DE SURVEILLANCE (CPS)

Le CPS réunit les acteurs du dispositif de surveillance de la qualité de l'air (le ministère en charge de l'Environnement, le Laboratoire Central de Surveillance de la Qualité de l'Air (**LCSQA***) et les AASQA). Dans cette instance de concertation et de décision qui s'est réunie 4 fois en 2024, les sujets suivants ont notamment été abordés : avancement des travaux sur le projet de directive air ambiant (dont investissements et anticipation pour sa mise en oeuvre en France) ; contentieux européens et nationaux ; travaux du groupe de travail Ozone du Conseil National de l'Air ; guides, résolutions, et feuilles de route constituant le Référentiel Technique National ; programme de travail du LCSQA ; travaux du groupe de travail micro capteurs ; avancées de groupes de travail sur le financement des AASQA ; mise à jour des zones de surveillance ; échanges sur les équipements et modalités de surveillance ; guide de comptabilité générale ; guide d'évaluation des politiques publiques en faveur de la qualité de l'air.

[En savoir plus sur le CPS](#)

* **LCSQA**
Laboratoire Central de Surveillance de la Qualité de l'Air

GROUPE SANTÉ ENVIRONNEMENT (GSE)

Le Groupe Santé Environnement (**GSE***) est une instance interministérielle co-coordonnée par les ministères de l'Environnement et de la Santé. Il rassemble une diversité d'acteurs : représentants de l'État, parlementaires, collectivités locales, associations, syndicats, entreprises, ainsi que des experts du système de santé et des organismes d'assurance maladie. Sa mission principale est d'assurer le suivi et de mettre en oeuvre le **PNSE***.

[En savoir plus sur le GSE](#)

* **GSE**
Groupe Santé Environnement

* **PNSE**
Plan national santé environnement

En 2024, le GSE s'est réuni le 24 mai et le 19 septembre. Lors de ces réunions, des évaluations des actions menées dans chaque groupe de travail du PNSE ont été présentées. Cette année, un accent particulier a été mis sur le plan d'actions interministériel concernant les PFAS (per- et polyfluoroalkylées). Atmo France a notamment souligné les progrès des AASQA dans l'obtention des premières données sur les PFAS dans l'air. Le GSE a également accordé une attention particulière aux initiatives de «une seule santé», un thème national essentiel qui nécessite une approche intégrée de toutes les expositions. Les données sur la qualité de l'air fournies par les AASQA sont cruciales, comme l'a souligné Atmo France lors de ses interventions.

CONSEIL NATIONAL DE L'AIR (CNA)

Le CNA est une instance de concertation, de consultation et de proposition dédiée à la lutte contre la pollution et à l'amélioration de la qualité de l'air. Il peut être sollicité par le ministre en charge de l'Environnement pour émettre un avis et être consulté sur des projets de textes législatifs et réglementaires. Il rassemble des représentants d'administrations, d'établissements publics, d'élus, de personnalités qualifiées, d'industriels et d'associations. ▶▶▶

* **CNA**
Conseil national de l'air



En 2024, le CNA s'est réuni à deux reprises, le 14 mars et le 22 avril. Puis, en raison des élections et des changements au sein du gouvernement, ses activités ont été suspendues durant toute la seconde moitié de l'année. La première réunion de l'année a été consacrée à la qualité de l'air intérieur. Atmo France y a apporté son expertise, notamment sur la surveillance de la qualité de l'air dans les enceintes ferroviaires souterraines, en s'appuyant sur plusieurs études menées par les AASQA.

Lors de la seconde réunion, Atmo France a contribué à l'élaboration du mandat du groupe de travail dédié à l'ozone et a été désigné pour en assurer la présidence et le co-pilotage aux côtés de la DREAL Auvergne-Rhône-Alpes. Enfin, les échanges sur les émissions maritimes et la révision de la directive sur l'air ambiant ont mobilisé Atmo France de manière significative.

GRUPE MIROIR SUR LA RÉVISION DE LA DIRECTIVE QUALITÉ DE L'AIR AMBIANT

Dans le cadre de la révision de la directive sur la qualité de l'air ambiant, le ministère en charge de l'Écologie a mis en place un groupe miroir. Cette instance avait pour objectif de structurer la concertation entre les différentes parties prenantes impliquées dans la réforme du texte législatif. Elle rassemble principalement des représentants des ministères et administrations concernées, ainsi que des experts et acteurs du secteur. Son rôle est d'assurer la coordination entre ces parties, de les informer et de recueillir des positions politiques et techniques susceptibles d'être intégrées dans la position officielle de la France.

Atmo France a participé activement aux consultations et aux réunions du groupe miroir afin de suivre de près l'évolution de la directive, qui fixe notamment les modalités de surveillance de la qualité de l'air ainsi que les seuils de pollution pour différents polluants. Atmo France s'est exprimée sur les impacts des nouveaux seuils réglementaires, la révision de l'indice de qualité de l'air et les évolutions du dispositif de surveillance, telles que l'implantation de super sites et l'essor de la modélisation. Ces contributions s'inscrivent également dans la préparation de la transposition de la directive, prévue pour 2025 et 2026, avant son application en janvier 2027.

AUDITIONS

■ **23 janvier** : Audition par l'Inspection générale de l'environnement et du développement durable (**IGEDD***) dans le cadre d'un audit sur le respect des normes européennes en matière de qualité de l'air, réalisé à la demande du Comité ministériel d'audit interne

Lors de cette audition, Atmo France a présenté en détail l'historique, les missions, les spécificités et les atouts des AASQA ainsi que son propre rôle. L'IGEDD a particulièrement porté son attention sur les différents modes de financement des AASQA et d'Atmo France, ainsi que sur les coûts associés à la surveillance de la qualité de l'air. Atmo France a également précisé la nature de ses relations avec le ministère en charge de la transition écologique, la Commission européenne et le LCSQA ainsi que les modalités d'obtention des agréments et des certifications.



IGEDD

Inspection générale de l'environnement et du développement durable



■ 1^{er} février : Audition de KPMG

Dans le cadre d'une mission confiée par le **RNSA*** et l'**APSF***, KPMG a auditionné plusieurs acteurs, dont Atmo France, la direction générale de la Santé (DGS) et la direction générale de l'énergie et du climat (**DGEC***), afin de réfléchir à l'évolution de la surveillance aérobiologique et à sa coordination. Les échanges ont porté sur les forces et faiblesses du dispositif actuel, le rôle du RNSA et son intégration au-delà de la simple mesure, ainsi que sur la nécessité d'une application homogène des directives nationales par les AASQA. Le modèle économique et les besoins en financements complémentaires ont également été discutés.

■ 23 avril : Audition de l'Inspection générale des affaires sociales (**IGAS***) et l'Inspection générale de l'environnement et du développement durable (IGEDD)

Les inspections de l'IGAS et de l'IGEDD ont été missionnées pour optimiser le dispositif de surveillance des pollens. Elles ont également souhaité aborder la place de la surveillance des pollens dans le cadre global de la qualité de l'air. Un rapport formalisant cette mission était prévu pour la fin juin 2024. Atmo France a été sollicitée pour fournir de nombreux documents afin de justifier les missions des AASQA, leurs compétences, les travaux réalisés, les stratégies mises en place, ainsi que des éléments permettant de soutenir les propos tenus lors de l'audition.

■ 16 mai : Audition sur les PFAS par les sénateurs Bernard Pillefer, sénateur du Loiret-Cher et Jacques Fermique, sénateur du Bas-Rhin rapporteurs sur la proposition de loi, adoptée par l'Assemblée nationale, visant à protéger la population des risques liés aux substances perfluoroalkylées et polyfluoroalkylées

■ 21 mai : Audition sur les PFAS par les sénateurs Hervé Gillé, sénateur de la Gironde et Gilbert-Luc Devinaz, sénateur du Rhône,

Lors de ces deux auditions au Sénat sur une proposition de loi sur les PFAS, Atmo France a été amenée à présenter les spécificités des AASQA et leurs missions, à informer sur le contexte de la présence PFAS dans l'air non abordée dans la proposition de loi et à proposer des dispositions pour améliorer la proposition de loi : l'une sur le rajout des rejets des PFAS dans l'air dans une disposition de la proposition de loi, l'autre sur l'intégration des PFAS dans les substances soumises à la TGAP-air

■ 28 juin : Seconde audition de l'IGAS et de l'IGEDD sur la gouvernance de la surveillance des pollens

Lors de cette deuxième audition, Atmo France a fourni des informations plus détaillées aux inspections dont les réflexions avaient déjà débuté à la suite des auditions précédentes et au début des travaux pour le rapport. Des documents complémentaires ont été remis aux inspections afin de justifier l'engagement renforcé des AASQA dans la surveillance des pollens.

CONTRIBUTIONS, CONSULTATIONS

■ Janvier

- ✓ Réponse au questionnaire de la Société Francophone de Santé-Environnement (SFSE) sur les thématiques d'intérêt en santé-environnement.
- ✓ Réponse à la sollicitation du ministère en charge de l'Environnement et de l'IGAS et IGEDD sur la Stratégie Nationale Perturbateurs Endocriniens.

■ Novembre

- ✓ Contribution d'Atmo France à l'expression d'opinion sur l'évaluation d'impact de la directive NEC

■ Décembre

- ✓ Contribution d'Atmo France sur la concertation nationale sur l'énergie et le climat et de la Stratégie Nationale Bas Carbone 3
- ✓ Contribution d'Atmo France à la consultation publique sur le Plan national d'adaptation au changement climatique.

* RNSA

Réseau national de surveillance aérobiologique

* APSF

Association des Pollinarius Sentinelles de France

* DGEC

Direction générale de l'énergie et du climat

* IGAS

Inspection générale des affaires sociales

Retrouvez toutes les contributions



RENCONTRES

■ **20 février** : rencontre avec Charlotte LOGEAIS, conseillère planification, climat, air et transports au cabinet de Christophe Bechu ministre de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires pour échanger sur les Conférences de parties (COP) régionales dans lesquelles une place très limitée est accordée à la pollution de l'air et pour lesquelles les AASQA sont sollicitées de façon disparate d'une région à l'autre et une approche transversale air-climat-énergie est nécessaire.

■ **19 mars** : rencontre avec Delphine Favre, déléguée générale d'AMARIS, l'association nationale des collectivités pour la maîtrise des pollutions et risques industriels. Cette rencontre a permis d'organiser la participation d'Atmo France aux "2emes rendez-vous majeurs" qui se sont tenus le 3 octobre 2024 au Havre sous l'égide de la Direction Générale de la Prévention des Risques, et d'envisager d'autres collaborations à venir.

■ **20 mars** : rencontre avec Evan Malczyk, conseiller santé-environnement au cabinet du ministère de la Santé pour exposer la vision d'Atmo France sur la surveillance des pollens et l'importance du rapport de l'IGAS et de l'IGEDD sur la gouvernance de cette surveillance. L'échange a également permis de mettre en avant les compétences et les atouts des AASQA au service de l'information des personnes allergiques.

■ **10 juillet** : Echanges avec l'Office Français de la Biodiversité qui ont permis de se présenter mutuellement et d'aborder divers sujets en lien avec les pesticides dans l'air (financement de la surveillance des pesticides dans l'air qui doit être renforcée, transfert des pesticides air-eau, besoins de recherche ...).

■ **19 décembre** : Rencontre entre Sylvain Waserman, Président de l'ADEME et Catherine Hervieu pour présenter les spécificités et expertises des AASQA sur l'air mais aussi sur les gaz à effet de serre et les données énergies qui leur permettent d'accompagner les acteurs comme les collectivités territoriales dans leurs actions en faveur de la qualité de l'air, de la santé, et du climat. Les échanges ont ainsi porté sur la vigilance qui doit être portée au fort développement actuel du chauffage au bois et au projet de "stratégie air" de l'ADEME en cours d'élaboration.

RELATIONS PARTENARIALES

Tout au long de l'année, Atmo France a entretenu de façon soutenue ses relations partenariales - au travers d'échanges divers voire de réunions -, avec les services de nombreux organismes nationaux intervenant sur des thématiques en lien avec la qualité de l'air, l'énergie ou le climat comme : l'ADEME, le Cerema, le Citepa, l'Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture, l'Alliance des collectivités pour la qualité de l'air, Intercommunalités de France, France Urbaine, Régions de France, le Ligue Contre le Cancer, GRDF, la Direction générale de l'énergie et du climat, la Direction générale de la prévention des risques, le ministère en charge de la Santé, le ministère en charge de l'Agriculture, le Commissariat général au développement durable, le Secrétariat général à la planification écologique, Climate and Clear Air Coalition (du Programme des Nations Unies pour l'Environnement).



COMMUNICATION & ÉVÉNEMENTIEL

INTERVENTIONS

Dans le cadre de ses missions de représentation, de promotion des AASQA et de conduite d'actions de sensibilisation, Atmo France est intervenue dans plusieurs manifestations en animant des ateliers sur différents sujets :

■ **Conférence de presse** « ICAIR, nouvel indice européen de la qualité de l'air ? » le 22 janvier organisée par AtmoSud avec l'intervention de Catherine Hervieu, présidente d'Atmo France et Jacques Patris, membre du Bureau d'Atmo France et président d'Atmo Hauts-de-France

■ **Grand défi écologique** les 3 et 4 mars organisé par l'ADEME avec l'intervention de Manon Roulleau, ingénieure d'études à Air Pays de la Loire, pour présenter le projet des fiches mobilités porté par l'ADEME, Atmo France et le réseau des AASQA

■ **Comité des Parties Prenantes externes** sur la qualité de l'air de la RATP le 22 mars avec l'intervention de Catherine Hervieu, présidente d'Atmo France afin de témoigner des travaux des AASQA en France menés pour accompagner les gestionnaires de transports souterrains sur le sujet de la qualité de l'air.

■ **Journée Recherche et innovation**, les 26 et 27 mars organisé par GRDF avec l'intervention de Kristan Cuny-Guirriec, ingénieur d'études à Air Pays de la Loire, pour présenter le projet AQAMETHA

■ **Webinaire** « Méthanisation territoriale : dimensionnement et implantation idéale de projets » le 15 octobre organisé par AMORCE avec l'intervention de Marjolaine Ney, ingénieure d'études à Atmo Normandie, qui a présenté le projet national AQAMETHA

■ **Les Assises de la qualité de l'air** les 15 et 16 octobre organisées par l'Alliance des collectivités pour la qualité de l'air avec l'intervention de Catherine Hervieu à la table ronde « Quels regards sur cette nouvelle directive européenne de la qualité de l'air ? », Emmanuelle Drab-Soummesous, directrice Accompagnement et Développement à ATMO Grand Est et référente pesticide à Atmo France sur l'atelier « Comment caractériser les polluants ? Quelles relations avec le monde agricole ? », Marine Latham, directrice d'Atmo Auvergne-Rhône-Alpes et référente pollen à Atmo France à l'atelier « Pollens : comment avertir les habitant-es des risques et des épisodes polliniques ? »

■ **Colloque** « Météo, Santé et Changement climatique » le 5 novembre organisé par l'Association des Anciens de la Météorologie avec l'intervention de Pierre-Charles Maria, trésorier d'Atmo France et président d'AtmoSud, qui a présenté le positionnement Air Climat Energie au service de la Santé

■ **Salon des maires et des collectivités locales** du 19 au 21 novembre avec plusieurs interventions

■ **Journée des réseaux de France nature environnement** le 14 décembre avec l'intervention de Charlotte Lepitre, responsable projet et plaidoyer à Atmo France sur la surveillance des pesticides par les AASQA ▶▶▶



■ **Commission santé du Conseil supérieur de la météorologie** le 7 novembre avec l'intervention d'Anne Laborie, déléguée générale d'Atmo France et Dominique Tilak, directrice d'Atmo Occitanie sur le rôle et les missions des AASQA, mettant en avant leur expertise, la richesse de leurs données et leurs travaux en matière de qualité de l'air. Les échanges ont notamment porté sur les interactions entre les AASQA et les prévisionnistes météo, ainsi que sur des thématiques clés comme l'impact du chauffage au bois sur la pollution de l'air. Cette séance a également été l'occasion d'assister à plusieurs présentations, notamment sur le lien entre les particules fines PM2,5 et les vagues de COVID, le développement d'une matrice de risque pour les indices de confort thermique et un premier bilan de l'été 2024, avec un focus sur la canicule et les Jeux Olympiques 2024 de Paris.



Salon des maires et de collectivités 2024

La Fédération Atmo France est intervenue au Salon des Maires et des Collectivités locales sur plusieurs conférences pour aborder les défis et solutions liés aux enjeux de l'air, du climat et de l'énergie au service des collectivités.

Ces sessions ont été l'occasion d'échanger autour de nos expertises et de partager des idées concrètes pour accompagner les collectivités dans leur transition écologique et énergétique :

- ✓ Chauffage au bois, enjeu au carrefour de la transition énergétique, des enjeux climatiques, de la gestion des ressources et de la qualité de l'air
- ✓ Changeons d'air, changeons de mobilité?
- ✓ Projet AQAMETHA : revue d'une étude sur le lien entre méthanisation, qualité de l'air et odeur

Conférence
Chauffage au bois
Conférence
mobilité
En savoir plus
sur le projet
AQAMETHA

Les Rencontres Internationales Air et Santé

Quelles sont les connaissances sur les enjeux de santé publique associés à la pollution atmosphérique en lien avec le changement climatique ? Quelles sont les actions mises en œuvre pour réduire l'exposition des personnes à la pollution atmosphérique ? Où en est-on sur les pesticides, perturbateurs endocriniens, black carbon, particules ultrafines... ? Lors des Rencontres Internationales Air et Santé coorganisées par Atmo Occitanie, l'Ineris et la Fédération Atmo France les 6 et 7 février 2024 à Toulouse, différents acteurs politiques et économiques, les experts et chercheurs ont répondu à ces questions et souligné, par leurs travaux et leurs études, l'importance de mettre en place des actions renforcées et urgentes en faveur de la qualité de l'air.

Retrouvez les
vidéos des
interventions





WEBINAIRES

■ ICAIR, nouvel indice européen de la qualité de l'air

Le 16 février 2024, Atmo France et AtmoSud ont coorganisé un webinaire à destination du réseau pour présenter ICAIR, un indice cumulé de l'air lancé en 2023 par AtmoSud. ICAIR accompagne les citoyens de la Région Sud dans leur vie quotidienne pour mieux préserver leur santé et intégrer la qualité de l'air dans leur choix de mobilité, de pratique de sport, de logement, de loisir... Ce nouvel indice informe sur les niveaux de pollution grâce à une valeur unique et cumule les pollutions auxquelles nous sommes exposés.

■ Les solutions de mobilité pour une meilleure qualité de l'air

À l'occasion de la Semaine européenne de la mobilité le 17 septembre, l'ADEME et Atmo France ont organisé un webinaire pour découvrir leur projet innovant « Les solutions de mobilité en ville pour une meilleure qualité de l'air ».

Destiné aux collectivités locales, élus et services, des fiches pratiques et pédagogiques ont été conçues pour fournir des outils concrets afin d'agir simultanément sur la mobilité et l'amélioration de la qualité de l'air.

Parmi les 15 thèmes identifiés (bus à haut niveau de service, compte mobilité, service express régional métropolitain, transport fluvial par barge, voie dédiée, logistique urbaine du dernier kilomètre, développement des points relais...), il a été présenté des stratégies efficaces pour dynamiser la mobilité tout en améliorant significativement la qualité de l'air.

Lors de ce webinaire, la fiche pratique «Vélo à location longue durée» a été présentée, enrichie par le témoignage inspirant de Nantes Métropole

ANIMATION DU RÉSEAU

■ Les Rendez-vous entre Pairs d'Atmo France : Une Expertise Partagée, Chaque Mois

Atmo France a repris ses webinaires internes dédiés aux collaborateurs du réseau, désormais appelés «Les Rendez-vous entre Pairs d'Atmo France : Une Expertise Partagée, Chaque Mois». Chaque troisième jeudi du mois, un projet ou une actualité de la Fédération ou du réseau est mis en avant pour encourager le partage d'expériences, renforcer la dynamique collective et valoriser la force du réseau.

En 2024, plusieurs thématiques ont déjà été abordées : les fiches mobilités, l'indice ICAIR et les particules ultrafines dans l'environnement de l'aéroport de Nantes.

■ Journées techniques de l'air 2024

Les Journées techniques de l'air sont un événement interne destiné aux collaborateurs du réseau. Elles visent à favoriser le travail collaboratif et les échanges autour des thématiques et métiers des AASQA, à travers des ateliers interactifs et des moments conviviaux.

En 2024, près de 160 collaborateurs se sont retrouvés les 8 et 9 octobre à Ajaccio autour d'ateliers : mesures des polluants, métrologie et validation des données, organisation et nouvelles méthodes de travail, ressources humaines et marketing social, stratégie et méthode de recrutement, comment faire territoire au niveau local et national ?, évolution de nos modèles économiques, dynamique air climat énergie santé, inventaire et modélisation, services numériques et inner sourcing, traitement des données micro capteurs, communication.

[Revoir le webinaire](#)[Revoir le webinaire](#)



PARTICIPATION

En tant qu'actrice du dispositif national de surveillance et porteuse des expertises métiers des AASQA (surveillance, prévision, information, accompagnement, innovation), Atmo France a été sollicitée pour participer à divers congrès, conférences, webinaires et tables rondes :

- **Conférence** « Agriculture et qualité de l'air » organisée par l'ADEME le 27 février dans le cadre du salon de l'agriculture
- **Conférence** « Stratégie territoriale énergie-climat : le rôle clé des mobilités durables », le 28 mars, organisé par le Cerema dans le cadre de ses Rendez-vous Mobilités
- **"Grand défi écologique"** les 3 et 4 avril au Havre
- **Lancement de l'Observatoire de la Qualité des Environnements Intérieurs** le 16 mai
- **Journées européennes de la mobilité** les 16 et 17 mai organisées par le Cerema
- **Webinaire** L'intelligence artificielle et le droit - Transformez les défis juridiques de l'IA en opportunités d'action organisé par Cinov le 23 mai
- **Journée dédiée à la 2^e stratégie nationale perturbateurs endocriniens** organisée par la Direction Générale de la Santé et la Direction Générale de la Prévention des Risques le 12 juin
- **Rencontre scientifique Perturbateurs endocriniens** : les nouveaux défis de la recherche organisée par L'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses) et l'Agence nationale de la recherche (ANR) le 13 juin
- **Les Rencontres de Santé publique France** les 13 et 14 juin
- **Les 15 ans de la FIMEA** le 18 juin
- **Présentation du rapport annuel du Haut conseil pour le climat** le 21 juin
- **3^e congrès international gestion des risques environnementaux et sanitaires PFAS Gestion des Risques Environnementaux & Sanitaires** du 4 au 6 juin
- **Assises européennes** de la transition énergétique du 10 au 12 septembre à Dunkerque
- **Évènement d'Atmo Normandie** : Colloque sur les odeurs 11 septembre
- **Webinaire** organisé par Atmo France et l'ADEME pour présenter les Fiches solutions en faveur de la qualité de l'air - Mobilité. 17 septembre
- **Comités d'orientation thématiques** du Cerema le 23 septembre
- **Les Rendez-vous Majeurs** organisés par l'AMARIS le 3 octobre au Havre
- **Assises de la qualité de l'air** du 15 octobre à Grenoble
- **Séminaire** "Mardi de la DGPR" sur la « révision de la directive IED sur les émissions industrielles : les nouveautés de l'IED 2.0 » organisé dans le cadre des « mardi de la DGPR » le 19 novembre
- **Journées scientifiques** du Réseau national de surveillance aérobiologique (RNSA) les 12 et 13 décembre



ÉVÈNEMENTS DU RÉSEAU

En tant que fédération, Atmo France est conviée aux événements organisés par les AASQA pour valoriser leurs actions et projets. En 2024, elle a ainsi pris part à plusieurs d'entre eux :

- **Colloque Odeurs Capitales** organisé par Atmo Normandie le 11 septembre
- **Rencontres qualité de l'air et agriculture** du projet LIFE-ABAA organisé par Air Breizh le 3 décembre

TEAMBUILDING

En 2024, les collaborateurs du réseau se sont retrouvés autour de plusieurs actions de cohésion portés par Atmo France :

- **Mai à vélo** : le réseau a été invité à effectuer le maximum de trajets en vélo durant tout le mois de mai pour participer au challenge Mai à Vélo. Cette année, il reste sur la 9e place du classement national avec 47 320 kilomètres parcourus
- **Minute internationale des odeurs** : le réseau a participé à la proposition d'action lancée par Atmo Normandie : noter sur un papier l'odeur sentie le 10 juin à 10h06. Toutes les notes collectées ont été exposées à L'exposition, Les Odeurs Capitales du 3 juillet au 15 septembre à Rouen

COMMUNICATION CONJOINTE SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

En 2024, Atmo France a coordonné plusieurs communications communes relayées sur les réseaux sociaux des AASQA comme :

- **#QualitédeAireVacances** Tout au long de l'été, des focus sur différentes AASQA ont été réalisés pour rappeler qu'il est possible de consulter la qualité de l'air de son lieu de villégiature partout en France.
- **#AIRdefêtes** durant le mois de décembre, les AASQA ont partagé des conseils pour célébrer les fêtes de fin d'année tout en préservant la qualité de l'air.

[Voir la vidéo du colloque](#)[Voir l'article sur les rencontres](#)[Accès au site «Mai à vélo»](#)[En savoir plus sur les Odeurs Capitales](#)[Retrouvez le poste](#)[Retrouvez le poste](#)

Journée nationale de la qualité de l'air

La Journée nationale de la qualité a lieu chaque année le 14 octobre. C'est l'occasion de sensibiliser le grand public sur la pollution de l'air et informer sur les bons gestes.

En 2024, Atmo France s'est rapprochée de France inter pour une journée spéciale sur la qualité de l'air. À cette occasion, des émissions et reportages dédiés ont mis en lumière les actions menées au quotidien par les AASQA.

Le réseau a également effectué une communication commune le 14 octobre sur les réseaux sociaux en diffusant une vidéo commune. Cette vidéo volontairement positive pointait différents gestes du quotidien qui améliorent la qualité de l'air.

[Voir le reportage Radiofrance](#)[Visionner la vidéo](#)

[Voir les communiqués de presse](#)

PRESSE

Interviews radio, audiovisuelles, écrites, reprises des communiqués... En 2024 Atmo France a renforcé son rôle de référence et de tiers de confiance sur la qualité de l'air auprès des journalistes.

La Fédération a publié des communiqués sur

- **Pollution de l'air** : des enjeux sanitaires majeurs et un niveau de connaissances qui pousse à agir rapidement et de façon cohérente
- **Révision de la directive européenne** sur la qualité de l'air ambiant : une nouvelle étape de franchise
- **Vers une pollinisation déréglée** et des allergies plus nombreuses
- **La qualité de l'air** pour le climat, l'énergie et la santé
- **Pour la santé des Français.es**, qu'envisagez-vous pour la qualité de l'air, le climat et l'énergie ?
- **AQAMETHA**, une étude inédite de l'impact de la méthanisation sur la qualité de l'air et les odeurs
- **PRISME**, la nouvelle plateforme Air/Climat/Energie au service des politiques de transition écologique des territoires
- **Qualité de l'air en ville** : Atmo France et l'ADEME proposent 15 solutions pour agir sur la mobilité
- **COP 29** : des données locales pour agir globalement sur le climat avec Atmo France
- **Nouvelles normes européennes** de la qualité de l'air : quels enjeux et surveillance en France

COMMUNICATION INTERNE : DES SUPPORTS DÉDIÉS

Atmo France a continué de faciliter les échanges avec les AASQA et inter-AASQA tout en assurant une veille sur l'actualité de la qualité de l'air et du réseau. Cette démarche se traduit notamment par l'envoi d'un bilan hebdomadaire aux directeur-rices et aux membres du Bureau résumant les actions menées par le Secrétariat général ainsi que le planning des événements et réunions à venir.

Chaque semaine, le Secrétariat général réalise une veille sur l'actualité et rédige des brèves d'information internes. Chaque lundi matin, cet «expresso du matin» est conçu pour être lu dès l'arrivée des collaborateur-trices au travail. Il met en lumière l'information clé du jour, en se concentrant sur les nouvelles du réseau ou en les mettant en perspective par rapport à l'actualité liée à la qualité de l'air.

DES SOLLICITATIONS VARIÉES

Tout au long de l'année, en plus des journalistes, le Secrétariat général est sollicité par des particuliers et des acteurs institutionnels (grand public, entreprises privées, universités, ...) souhaitant obtenir des informations sur divers sujets : pollution locale de l'air, utilisation des données open data, soutien technique pour des études, demandes d'interviews ou d'informations pour des rapports, mémoires et travaux étudiants, sponsoring, candidatures, etc.

Pour les demandes locales, celles-ci ont systématiquement été redirigées vers les AASQA concernées.

ANIMATION DES COMMUNICANTS DU RÉSEAU

En tant qu'animatrice de réseau, Atmo France a organisé des réunions thématiques dédiées aux collaborateur-ric.e.s travaillant sur la communication, la sensibilisation et la médiation : l'intelligence artificielle, les outils pédagogiques, INTERpollens... Partage d'expériences et transmission d'informations sont au cœur de ses rencontres.



NUMÉRIQUE

CRÉATION DU POSTE DE «RESPONSABLE STRATÉGIE DATA ET SERVICES NUMÉRIQUES AIR-CLIMAT-ENERGIE» AU SEIN DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL D'ATMO FRANCE

Actée lors de l'Assemblée Générale ordinaire d'Atmo France de mai 2024, la création d'un poste de Responsable Stratégie Data et Services Numériques Air-Climat-Energie au sein du Secrétariat Général d'Atmo France a fait l'objet d'un travail collectif de définition du poste suivi du lancement du recrutement.

HARMONISATION DES DONNÉES ÉMISSIONS

Chaque AASQA produit un inventaire régional des émissions. Pour accompagner les politiques publiques nationales, les jeux de données régionaux ont été regroupés sur la plateforme Atmo Data, avec une année de référence 2018 (ou 2015 pour la Guyane).

Ces données sont primordiales pour les décideurs car il est nécessaire de connaître, pour chaque polluant, le niveau d'émission par secteur d'activité, afin d'identifier des leviers d'action sur chaque territoire, et de suivre l'efficacité au fil du temps des mesures mises en place.

OPTIMISATION DE L'ACCÈS AUX SERVICES

En 2024, des développements ont été effectués afin d'améliorer et faciliter l'utilisation des services d'Atmo Data par les usagers à la fois en front et back office. L'API a désormais une documentation plus intuitive. Le formulaire d'inscription permet de connaître l'usage des données. La carte présente par défaut l'indice ATMO. Atmo Data est visible et accessible dans le menu principal sur le site web d'Atmo France.

[En savoir plus sur les inventaires](#)

Zoom sur Atmo Data, le service numérique national des AASQA

Atmo Data est un agrégateur national des données produites par les AASQA, accessibles librement sous la licence ODbL. Elle propose 5 flux de données agrégées couvrant trois thèmes principaux :

- ✓ indice ATMO
- ✓ les épisodes de pollution
- ✓ Les émissions au niveau régional et des Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI)

Atmo Data s'adresse à un public averti, notamment la presse, les associations, ainsi que les entreprises privées et publiques, en particulier leurs développeurs et géomaticiens.

L'accès aux données se fait par :

■ **Une carte** : La carte est le premier service mis en avant. Grâce au panneau latéral, l'internaute peut sélectionner le territoire, le flux et le cas échéant des dates. Il est possible également de se géolocaliser, d'afficher la carte en plein écran parmi 3 fonds de carte. Le bouton sauvegarde permet de sauvegarder la carte sous format .json.

[Accédez à la carte](#)

■ **Un widget** : Un lien d'intégration iframe de la carte est accessible via un bouton « partager ».

■ **Une API** : Une API a été mise en place afin de permettre une récupération facilitée des données

[Accédez à l'API](#)

■ **Un service WFS** : Un service standard d'échange de données géographiques WFS sera également mis à disposition. Il est accessible par la carte via le bouton « accéder aux flux »

[Accédez aux flux WFS](#)



AIR-ÉNERGIE-CLIMAT

Les actions en faveur de la qualité de l'air, du climat et de la transition énergétique sont interdépendantes. Elles nécessitent une approche intégrée et transversale de manière à assurer un bénéfice à la fois pour la qualité de l'air (et donc la santé) et le climat. Les AASQA agissent au carrefour de ces enjeux croisés.

RÉVISION DU GUIDE PLAN DE COORDINATION NATIONAL DES INVENTAIRES TERRITORIAUX (PCIT)

Atmo France poursuit son engagement dans l'amélioration des outils méthodologiques de référence en coordonnant la révision du guide PCIT. Ce guide définit les méthodologies de calcul des inventaires territorialisés des consommations d'énergie, des émissions de Gaz à Effet de Serre (**GES***) et des polluants atmosphériques à l'échelle communale.

Reconnu comme un référentiel technique national en application de l'arrêté du 16 avril 2021 relatif à la surveillance de la qualité de l'air, le guide PCIT évolue régulièrement pour intégrer les connaissances scientifiques les plus récentes et s'adapter aux nouvelles données disponibles. Cette mise à jour est particulièrement attendue, notamment en raison des évolutions des données énergétiques mises à disposition par les distributeurs.

Atmo France, en lien avec les AASQA, assure la cohérence des méthodes employées et facilite le transfert de compétences entre experts. Le guide PCIT joue un rôle clé dans la formalisation et la diffusion des meilleures pratiques auprès des AASQA et d'autres acteurs, tels que le réseau RARE, qui alimentent certains observatoires régionaux. Comme pour les versions précédentes, cette révision s'appuie sur une concertation approfondie avec les experts sectoriels (Citepa, Ineris, LCSQA) et sera validée par le GCIIE (Groupe de Concertation Inter-Instances et Experts).

Grâce à cette démarche collective, Atmo France contribue à garantir la robustesse et l'harmonisation des inventaires territoriaux, éléments fondamentaux pour le suivi et l'évaluation des politiques publiques en matière d'énergie, de climat et de qualité de l'air.

CHARTRE DES OBSERVATOIRES RÉGIONAUX DE L'ÉNERGIE ET DU CLIMAT (OREC)

Atmo France a contribué activement à l'élaboration d'un projet de Charte nationale des OREC, aux côtés du ministère en charge de la Transition écologique, de l'ADEME et du RARE. ►►►

[Voir le guide méthodologique](#)



GES
Gaz à Effet de Serre



Ce projet de charte a pour but de formaliser le cadre des collaborations entre ces structures et de préciser les modalités de mise à disposition des indicateurs clés : production et consommation d'énergie, ainsi qu'émissions de GES, à destination des acteurs nationaux (ministères, ADEME, Programme Territoire Engagé Transition Écologique de l'ADEME, Commissariat général au développement durable, Secrétariat général à la planification écologique du ministère en charge de l'Environnement, Haut Conseil pour le climat, etc.).

Chaque OREC est piloté à l'échelle régionale par un trio Région-ADEME-DREAL, avec un élargissement possible à d'autres structures selon les territoires. Les OREC fonctionnent sur un modèle partenarial, associant différents opérateurs locaux et régionaux (producteurs ou experts de la donnée telles que les AASQA) qui alimentent les observatoires en données brutes ou élaborées.

Par son implication dans ce cadre structurant, Atmo France renforce son engagement en faveur d'une donnée environnementale fiable, transparente et cohérente, au service des politiques publiques et de la mobilisation des acteurs territoriaux.

Position Air-Climat-Energie d'Atmo France

À la demande de l'Assemblée Générale, un groupe de travail inter-AASQA a travaillé en 2024 sur une stratégie transversale Air Climat Énergie. Il a ainsi pu établir : une vision, un constat actuel, trois axes de travail et un plan d'actions par axe de travail (qui sera décliné en orientations stratégique sur les prochaines années) validés en Bureau

- ✓ **Axe 1 :** Atmo France développe au niveau national des relations avec les têtes de réseau ;
- ✓ **Axe 2 :** Atmo France valorise en externe au niveau national la transversalité Air-Climat-Énergie et l'expertise nécessaire à cette transversalité en s'appuyant sur l'animation de l'expertise au sein des AASQA ;
- ✓ **Axe 3 :** Atmo France anime la production, l'agrégation, l'harmonisation et la diffusion des données et indicateurs produits par les AASQA pour répondre aux besoins nationaux.



POLLENS

ÉCHANGES NATIONAUX

En 2024, plusieurs procédures en cours, dont la saisine de l'Inspection générale des affaires sociales (IGAS) et de l'Inspection générale de l'environnement et du développement durable (IGEDD), ont conduit à des auditions et réflexions approfondies impliquant les différents acteurs du domaine. Dans ce contexte, les échanges nationaux entre le Réseau national de surveillance aérobiologique, l'Association des Pollinarius Sentinelles de France, la direction générale de la santé (DGS), la direction générale de l'énergie et du climat et Atmo France ont été suspendus.

Toutefois, Atmo France a maintenu un dialogue avec la DGS et le cabinet ministériel en charge des dossiers santé-environnement du ministère de la Santé. L'objectif a été de réaffirmer la volonté d'Atmo France et des AASQA de poursuivre les travaux sur la surveillance des pollens et moisissures.

Par ailleurs, le 8 février 2024, une rencontre entre Atmo France et le RNSA a réuni les présidences des deux structures. Les discussions ont porté sur le développement des connaissances autour des microcapteurs pollen et capteurs automatiques, ainsi que sur leur rôle dans les dispositifs de surveillance.

Enfin, le rapport national sur la surveillance pollinique, réalisé en collaboration avec les acteurs nationaux et les ministères concernés, a été publié le 2 mai 2024, à l'occasion de la Journée mondiale de l'asthme.

INTER-COMPARAISON

En 2024, Atmo France a soutenu et mis en valeur à l'échelle nationale les travaux d'inter-comparaison de capteurs menés par les AASQA. Ces initiatives visent à évaluer la robustesse et la fiabilité des nouveaux modèles de capteurs en les confrontant aux données de référence. Dans ce cadre, Atmo France, au niveau national, et les AASQA, à l'échelle locale, sont régulièrement sollicités pour apporter un éclairage sur la fiabilité des données, dont celles relatives aux pollens, ainsi que sur l'intérêt d'utiliser des capteurs automatiques ou mobiles, souvent plus accessibles et pratiques que les dispositifs fixes.

Pour fournir des réponses basées sur des données concrètes, plusieurs études ont été menées. Une inter-comparaison entre les capteurs Beenose© de la start-up LifyAir et les capteurs de référence Hirst a été pilotée par plusieurs AASQA (Atmo Auvergne-Rhône-Alpes, Atmo Normandie, ATMO Grand Est et Atmo Hauts-de-France). Les résultats ont montré que les performances des capteurs Beenose© ne sont pas encore équivalentes à celles de la méthode de référence Hirst, mais des améliorations méthodologiques pourraient leur conférer un intérêt pour certains usages. Par ailleurs, ATMO Grand Est mène sur 2 années (2024 et 2025) une nouvelle série de tests d'inter-comparaison sur les capteurs PollenSense, dont les résultats seront disponibles en 2025. ▶▶▶



Atmo France assure une veille et un partage des évolutions issues des échanges nationaux, à travers les réunions des groupes de travail thématiques. Le groupe consacré aux pollens s'est ainsi réuni le 22 mars 2024 pour faire le point sur les avancées récentes et structurer les travaux à venir.

INTERPOLLENS

En 2024, Atmo France s'est impliquée dans le projet INTERpollens. Ce dernier a pour objectif de divulguer un indice pollen sur tout le territoire métropolitain. Atmo France participe à la coordination nationale, au pilotage de la communication nationale et la présentation de l'indice pollen aux acteurs nationaux. Ce nouvel indice, calculé à l'échelle communale, vise à informer les personnes allergiques, les citoyens et les professionnels de santé sur la présence quotidienne de pollens dans l'air.

Les AASQA, grâce à leur expertise en surveillance et prévision, ont développé une méthodologie innovante reposant sur l'intelligence artificielle. Cette approche combine des modèles statistiques, des mesures de pollens, des prévisions météorologiques et des données du programme européen Copernicus. Elle permet ainsi de fournir une prévision fiable de la présence de pollens sur trois jours (jour même, lendemain et surlendemain).

Après des travaux initiés dès 2021 dans plusieurs régions, la modélisation est désormais aboutie. La décision a donc été prise de déployer l'indice pollen à l'échelle nationale pour la saison pollinique 2025, en France métropolitaine et en Corse.



AIR INTÉRIEUR

OBSERVATOIRE NATIONAL DE LA QUALITÉ DES ENVIRONNEMENTS INTÉRIEURS

Le 16 mai 2024, l'Observatoire national de la Qualité des Environnements Intérieurs (OQEI) a été officiellement lancé, en remplacement de l'Observatoire de la Qualité de l'Air Intérieur (OQAI). Ce nouvel observatoire adopte une approche pluridisciplinaire en favorisant le croisement des données sur la qualité de l'air et le bruit, tout en travaillant à l'interopérabilité entre les données environnementales et de santé. Il intègre également une dimension en sciences humaines et sociales afin d'enrichir l'analyse des enjeux liés aux environnements intérieurs. Deux grands axes structurent ses actions : le renforcement des partenariats et l'appui aux politiques publiques.

Dans ce cadre, un conseil scientifique et un comité consultatif seront mis en place. Atmo France a candidaté pour ces deux instances. Plusieurs représentants du réseau ont été retenus pour siéger au comité consultatif : Jean-Luc Savelli (Qualitair Corse), Bérénice Jenneson (ATMO Grand Est), Magali Benmati (Atmo Auvergne-Rhône-Alpes) et Charlotte Lepitre (Atmo France).

Coordination nationale

Atmo France suit de près les évolutions nationales en matière de qualité de l'air intérieur (QAI) et favorise le partage des connaissances au sein de son réseau. Dans cette dynamique, des échanges réguliers sont organisés au sein des groupes de travail thématiques. Le groupe dédié à la qualité de l'air intérieur s'est réuni les 12 mars et 4 octobre 2024 afin de faire le bilan des avancées récentes et de définir les orientations des actions à venir.

COMMUNICATION POUR LE SALON DES MAIRES 2024

À l'occasion du Salon des Maires et des Collectivités Locales, Atmo France a conçu des supports de sensibilisation sur la QAI, un enjeu souvent négligé dans les politiques locales. En effet, à travers des actions telles que la rénovation thermique et l'isolation des bâtiments, les collectivités sont confrontées au sujet de la qualité de l'air intérieur (qui peut être dégradée en l'absence de ventilation) et peuvent jouer un rôle déterminant dans son amélioration en la prenant en compte à part entière. Ces affiches visent ainsi à rappeler l'importance d'une approche cohérente entre Air, Climat et Énergie.

Trois messages clés ont été mis en avant :

- ✓ Les évolutions réglementaires sur la qualité de l'air intérieur : une affiche dédiée sur les nouvelles obligations et les différentes étapes de mise en conformité.
- ✓ Les sources de pollution de l'air intérieur et les bonnes pratiques : une affiche représentant différents espaces intérieurs avec des zooms sur les principales sources d'émission et les actions à mettre en place pour améliorer la qualité de l'air.
- ✓ L'accompagnement des AASQA : un appel à contacter son AASQA a été mis en avant, tout en précisant que les services d'accompagnement varient selon les structures.



AGRICULTURE

AQAMETHA

Lancé en 2021, le projet AQAMETHA vise à dresser un premier état des lieux national des niveaux de polluants et des nuisances olfactives autour des unités de méthanisation. En 2024, les campagnes de mesures et d'évaluations olfactives menées auprès de douze unités ont été analysées. Les données collectées ont été centralisées et mises en valeur grâce à une plateforme de datavisualisation.

Tout au long de l'année, Atmo France et les AASQA ont multiplié les interventions pour présenter ces résultats à un large panel d'acteurs. Parallèlement, la rédaction du rapport final a débuté et se poursuivra jusqu'en 2025. La publication de ce rapport marquera la clôture du projet, prévue pour la mi-2025.

[En savoir plus sur le projet](#)

[Accéder à la datavisualisation](#)

Accès aux données Recensement Général Agricole (RGA)

Atmo France a été confrontée à la question de l'accès aux données agricoles, notamment celles issues du RGA. Les AASQA ont besoin des données du recensement 2020 à l'échelle communale pour mener à bien leurs missions réglementaires de réalisation des inventaires d'émissions. Contrairement aux données du recensement agricole 2010, ces informations ne sont pas accessibles sur le site d'Agreste (site officiel des données agricoles).

L'intégration de ces données plus précises que les statistiques départementales annuelles est essentielle pour affiner la répartition spatiale des émissions liées aux activités agricoles et actualiser les inventaires avec des références plus récentes que celles de 2010. Dans cette optique, une demande d'accès aux données a été déposée auprès du comité du secret le 22 juillet 2024.



PESTICIDES

GROUPE DE TRAVAIL AFNOR

Atmo France, en collaboration avec le LCSQA, a organisé des travaux au sein de l'AFNOR pour la révision et la conversion en normes définitives de deux normes expérimentales relatives au prélèvement et à l'analyse des pesticides dans l'air ambiant :

- ✓ XP X43-058 (2007) : Dosage des substances phytosanitaires (pesticides) dans l'air ambiant – Prélèvement actif.
- ✓ XP X43-059 (2007) : Dosage des substances phytosanitaires (pesticides) dans l'air ambiant – Préparation des supports de collecte et analyse par méthodes chromatographiques.

ATMO Grand Est, Atmo Nouvelle-Aquitaine, AtmoSud et Atmo Occitanie se sont portées volontaires pour contribuer à ces travaux. Cette révision est essentielle afin de garantir la reconnaissance et la validation des méthodologies employées par les AASQA dans leurs missions de surveillance de la qualité de l'air.

SURVEILLANCE NATIONALE

La surveillance des pesticides dans l'air a débuté en 2002 par des initiatives locales des AASQA. Depuis 2021, un suivi national est mis en place pour analyser 72 substances semi-volatiles ainsi que 3 substances polaires (glyphosate, AMPA et glufosinate). Ce dispositif repose sur un site de mesure par région administrative, financé par le ministère en charge de l'Environnement. Toutes les données collectées par les AASQA sont librement accessibles via la base de données PhytAtmo.

La surveillance des substances semi-volatiles est réalisée sur l'ensemble des sites, tandis que celle des substances polaires fonctionne selon un système de rotation impliquant quelques régions par an.

En 2024, Atmo Auvergne-Rhône-Alpes, Atmo Nouvelle-Aquitaine et Atmo Réunion ont pris en charge ces analyses. En complément, plusieurs AASQA renforcent le dispositif en mettant en place des stations de mesure supplémentaires, selon les financements disponibles au niveau local, dont la pérennité n'est pas toujours garantie.

Atmo France veille au bon suivi des opérations et assure la coordination avec le LCSQA ainsi qu'avec le ministère en charge de la transition écologique. Elle facilite également la coopération entre les AASQA grâce à des échanges réguliers et l'organisation de rencontres organisés en 2024 le 18 mars et le 3 octobre.

PHYTATMO

Les concentrations de pesticides mesurées dans l'air extérieur sont centralisées au sein de PhytAtmo, une base de données ouverte et pilotée par Atmo France. Mise à jour chaque année, elle rassemble l'ensemble des mesures effectuées par les AASQA depuis 2002 et fait l'objet d'un suivi continu tout au long de l'année.

Cette base constitue un outil essentiel pour la phytopharmacovigilance, permettant de surveiller l'évolution des pesticides dans l'environnement et d'alimenter les travaux scientifiques et réglementaires sur le sujet.

[Accéder à PhytAtmo](#)



PHYTOPHARMACOVIGILANCE

Atmo France est un partenaire de l'Anses dans le cadre de ses travaux sur la phytopharmacovigilance, un dispositif national visant à surveiller les effets et les signaux faibles des produits phytopharmaceutiques et de leurs résidus sur la santé et l'environnement.

Afin d'échanger sur les travaux en cours, les données de surveillance des AASQA et les éventuelles irrégularités ou alertes concernant les pesticides dans l'air, Atmo France et l'Anses se sont réunis plusieurs fois par an (le 29 avril, le 3 juin et le 10 décembre en 2024).

De son côté, l'Anses a émis une alerte sur le Dicamba en raison de ses effets sanitaires et a sollicité les AASQA pour obtenir leurs résultats de surveillance dans l'air afin d'évaluer l'exposition de la population.

PestiRiv

Depuis octobre 2021, Santé publique France et l'Anses mènent une étude visant à mieux comprendre l'exposition aux pesticides des personnes vivant à proximité des vignes ou éloignées de toute culture. Cette étude prend en compte diverses sources d'exposition, dont la qualité de l'air.

Atmo France et les AASQA y participent activement, et les campagnes de mesure des pesticides dans l'air, réalisées dans ce cadre, se sont poursuivies en 2024. Les analyses des résultats ont été finalisées, et la section du rapport portant sur la qualité de l'air a été rédigée et validée.

Cependant, d'autres volets de l'étude ont pris du retard, entraînant l'élaboration d'un avenant prolongeant sa durée et repoussant la publication du rapport. Ainsi, les résultats, initialement attendus en 2024, ne seront publiés qu'au début de l'année 2025.

SANTÉ

Le 12 juin 2024, le ministère de l'Environnement a organisé une journée d'échange pour faire le bilan des actions menées dans le cadre de la deuxième Stratégie nationale sur les perturbateurs endocriniens (SNPE2) suivi avec grand intérêt par Atmo France

Cette rencontre a permis de mieux identifier les enjeux que représentent les perturbateurs endocriniens en matière de santé et d'environnement (des travaux en cours ainsi que plusieurs initiatives territoriales ont été présentés, notamment celles menées par Atmo Occitanie) et de constater que la qualité de l'air reste largement sous-étudiée dans cette problématique, alors même qu'elle constitue une voie d'exposition majeure pour la population.



MOBILITÉ

PROJET FICHES SOLUTIONS POUR LA QUALITÉ DE L'AIR

Dans le cadre d'un partenariat entre Atmo France, l'ADEME et de plusieurs AASQA (Airparif, ATMO Grand Est, Air Pays de la Loire, Atmo Hauts-de-France et Air Breizh) un projet a été mené pour élaborer un catalogue de solutions visant à améliorer la qualité de l'air à travers des actions sur la mobilité. Atmo France a piloté et coordonné ce projet, qui s'inscrit dans la collection « Clés pour agir » de l'ADEME.

L'initiative a consisté à produire une vingtaine de fiches pratiques et pédagogiques destinées aux élus et aux services des collectivités territoriales. L'objectif principal est de fournir aux territoires des solutions concrètes, adaptées à leur contexte et à leurs besoins, afin de favoriser des politiques de mobilité bénéfiques pour la qualité de l'air et le climat.

Chaque fiche opérationnelle comprend les éléments suivants :

- ✓ Descriptif de la solution
- ✓ Enjeux
- ✓ Temps de mise en œuvre
- ✓ Conditions de réussite
- ✓ Impacts sur la qualité de l'air et co-bénéfices
- ✓ Estimation du coût
- ✓ Chiffres clés
- ✓ Exemples concrets et témoignages de collectivités
- ✓ Ressources complémentaires

Le catalogue couvre une diversité de solutions en faveur d'une mobilité plus durable :

- ✓ Bus à haut niveau de service
- ✓ Compte mobilité
- ✓ Service Express Régional Métropolitain
- ✓ Transport fluvial par barge
- ✓ Voie dédiée
- ✓ Télétravail
- ✓ Logistique urbaine du dernier kilomètre
- ✓ Développement des points relais
- ✓ Autopartage
- ✓ Favoriser la pratique de la marche
- ✓ Dispositif de vélo électrique/mécanique en libre-service
- ✓ Location longue durée de vélo, VAE, vélos cargos
- ✓ Mise en place d'un service de Transport à la demande
- ✓ Tarification
- ✓ Développement des parkings relais
- ✓ Mise en place de titres de transport combiné
- ✓ Lignes de covoiturage

Ces fiches mobilités ont été largement saluées au Salon des maires où elles ont été présentées.

[Accéder aux fiches](#)



INNOVATION

DRONES AUTONOMES - INNOVATION

La société UAVIA, éditeur de logiciels et spécialisée dans le développement de technologies pour les systèmes autonomes, souhaite développer de nouvelles solutions logicielles pour la surveillance des polluants et des gaz dans le cadre de l'investissement d'une nouvelle plateforme. L'objectif est d'optimiser l'utilisation des drones pour surveiller les émissions issues des activités industrielles. Dans cette perspective, UAVIA a contacté Atmo France afin de mettre en place un partenariat sur la durée du projet. Le port de Toulon est partenaire et servira de site d'expérimentation, impliquant ainsi Atmo Sud dans le dispositif. UAVIA prévoit de réaliser plusieurs tests terrain avec sa nouvelle technologie de drones autonomes sans pilote. Atmo France a assuré le relais des informations entre UAVIA et les AASQA et veille à informer ces dernières lorsque des tests sont envisagés sur leurs territoires.

Atmo France a également contribué aux réflexions d'UAVIA sur l'état des lieux et les enjeux des polluants identifiés et sur la synthèse des études drones menées par les AASQA. Ces documents apportent un éclairage sur les enjeux liés à la qualité de l'air et l'intégration des technologies autonomes dans la surveillance environnementale.



NUISANCES OLFACTIVES

Atmo France participe au Comité de pilotage national dédié à la méthodologie du Langage des Nez[®], une initiative pilotée par Atmo Normandie. Ce comité réunit divers acteurs avec pour objectif de pérenniser et déployer cette méthodologie à plus grande échelle.

Afin d'identifier le type de structure et les modalités de gouvernance les plus adaptées pour assurer son développement, une étude a été menée par Ernst & Young, qui a conduit au choix d'une structure associative pour le portage à venir du projet. Il est prévu de procéder, grâce à l'obtention de financements et au soutien de partenaires, au recrutement d'un salarié qui viendra renforcer les missions du projet.

En 2024, plusieurs événements dédiés aux enjeux liés aux odeurs ont été organisés, certains bénéficiant du soutien d'Atmo France : la Minute internationale des odeurs, le 10 juin à 10h06 et la conférence "Les Odeurs Capitales" à Rouen le 11 septembre 2024. Ces initiatives contribuent à la sensibilisation et à la structuration des actions autour du Langage des Nez[®].



EUROPE

RÉVISION DE LA DIRECTIVE SUR L'AIR AMBIANT (AQD)

Atmo France s'est assurée de suivre attentivement les étapes de la révision de la directive européenne sur la qualité de l'air, afin d'anticiper ses impacts et d'accompagner au mieux les AASQA dans sa mise en œuvre. Ce suivi a permis d'accompagner les évolutions du texte, depuis le vote du Parlement européen le 13 septembre 2024 et du Conseil de l'Union européenne (UE) le 9 novembre 2024, jusqu'à son adoption définitive et son entrée en vigueur. Cette réforme s'inscrit dans la stratégie plus large du « Plan d'action zéro pollution » de l'UE, avec un objectif de révision des normes tous les cinq ans à partir du 31 décembre 2030, sur la base des avancées scientifiques les plus récentes.

La nouvelle directive a été officiellement adoptée par le Conseil de l'UE le 14 octobre 2024, après son approbation par le Parlement européen et publiée au Journal officiel de l'Union européenne le 20 novembre 2024. Les États membres disposent désormais de deux ans pour transposer ces nouvelles dispositions en droit national. En France, les travaux de transposition se dérouleront en 2025 et 2026.

Atmo France, fortement mobilisée tout au long du processus de révision, poursuit son engagement aux côtés du gouvernement et des AASQA. Son expertise est mise à profit tant pour l'adaptation des dispositifs de surveillance que pour l'accompagnement des territoires dans la mise en œuvre des nouvelles exigences. Dans cette perspective, Atmo France a contribué à anticiper les impacts de la directive en participant au groupe miroir du gouvernement et en produisant des scénarios d'évaluation des modifications réglementaires. Un exemple concret de cette implication est l'évaluation des impacts de l'ajout des $PM_{2.5}$ dans l'arrêté de mesure d'urgence en cas de dépassements supplémentaires, travail mené en lien avec le ministère.

ÉVALUATION DE LA DIRECTIVE SUR LES PLAFONDS D'ÉMISSIONS NATIONAUX (NEC)

La directive NEC (directive (UE) 2016/2284) établit des engagements nationaux pour réduire les émissions de cinq polluants atmosphériques majeurs : le dioxyde de soufre (SO_2), les oxydes d'azote (NO), les composés organiques volatils non méthaniques (COVNM), l'ammoniac (NH_3) et les particules fines ($PM_{2.5}$). Pour la période 2020-2029, elle fixe des objectifs de réduction, avec des engagements encore plus ambitieux pour 2030 et au-delà. En complément, la directive impose un suivi et un rapport sur d'autres polluants, bien que sans obligation de réduction dans le temps. >>>

[Retrouver la Directive](#)

[En savoir plus sur l'article Atmo France](#)

[Retrouver la directive](#)



Le 3 septembre 2024, la Commission européenne a lancé une consultation publique en ligne sur l'évaluation de la Directive NEC. Atmo France y a pris part afin d'apporter son expertise sur les enjeux liés à la qualité de l'air et aux émissions atmosphériques. L'évaluation vise à déterminer si la directive remplit efficacement ses objectifs, notamment la protection de la santé humaine et de l'environnement en réduisant les émissions nationales des principaux polluants. Un autre enjeu clé est d'évaluer la pertinence de cette directive face aux évolutions scientifiques et techniques, ainsi qu'à la mise en œuvre d'autres politiques climatiques et énergétiques de l'UE. Cette analyse doit également identifier d'éventuels obstacles à son application et explorer les opportunités de simplification et de réduction des coûts réglementaires.

RÉVISION DE LA DIRECTIVE SUR LES ÉMISSIONS INDUSTRIELLES (IED)

Atmo France a suivi avec attention la révision de la directive sur les émissions industrielles, publiée au Journal officiel de l'Union européenne en juillet 2024. Ce texte introduit des normes plus strictes et élargit son champ d'application, impactant ainsi les données d'émissions déclarées par les industriels. Il entraîne également de nouvelles interactions entre les AASQA et les industriels concernés, notamment ceux qui entrent désormais dans le périmètre de la directive.

L'une des avancées majeures de cette révision est l'introduction des odeurs parmi les sources de pollution reconnues par la directive.

En France, les travaux de transposition sont en cours. Atmo France s'engage activement dans les concertations nationales pour assurer une mise en œuvre efficace de la directive, tant sur les émissions de polluants et de gaz que sur la question cruciale des odeurs. Atmo France présente et soutient le Langage des Nez®, une méthodologie permettant d'évaluer et de gérer les nuisances olfactives de manière objective et standardisée, afin d'appliquer les nouvelles dispositions de la directive IED sur les odeurs.

[Retrouver la directive](#)



COMPTABILITÉ

Dans un souci d'harmonisation, les AASQA se réunissent, dans le cadre du groupe de travail comptabilité, pour travailler sur la comptabilité générale et analytique. En 2024, il s'est focalisé sur la mise à jour du guide méthodologique comptabilité générale utilisée par l'ensemble des AASQA. En effet, depuis la réforme de la comptabilité des associations, le guide utilisé par les AASQA n'était plus conforme à la réglementation comptable. Accompagnés par un cabinet, les travaux ont été menés dans le cadre d'un groupe de travail composé des référents nationaux en s'appuyant sur les équipes des AASQA.

ACHATS GROUPÉS

Atmo France est en charge des achats groupés des AASQA dont les appels d'offres nationaux dans une volonté d'économie d'échelle dans un contexte inflationniste. En 2024, l'unité achats groupés s'est focalisée sur les préleveurs et analyseurs nécessaires à l'activité des AASQA.



FINANCEMENTS

DES ACTIONS POUR CONFORTER ET PÉRENNISER LES FINANCEMENTS DES AASQA

Le travail mené par Atmo France tout au long de l'année 2024 s'est poursuivi dans le cadre de l'objectif de conforter et de pérenniser les différents financements des AASQA (venant essentiellement de l'Etat, des collectivités territoriales, des entreprises via les dons libérateurs de TGAP-air).

En effet, certains financements des AASQA sont depuis quelques années confrontés à des événements qui fragilisent leur pérennité, voire qui conduisent à des diminutions déjà constatées dans certaines régions : il peut s'agir de désengagements de collectivités (dont les budgets sont de plus en plus contraints) ou de baisses de dons de TGAP-air (baisse de la pollution émise, décarbonation, délocalisation des installations...).

Le groupe de travail dédié au financement des AASQA a mené ses travaux sur plusieurs axes, en étroite relation avec le Bureau de la Qualité de l'Air (BQA).

Il l'a accompagné dans la répartition équilibrée du financement des AASQA par l'Etat (loi de finances 2023) pour répondre équitablement aux besoins de chacune d'entre elles.

Il a en outre produit en juin 2024 une "Note PLF2025" qui a permis d'apporter, notamment au ministère en charge de la Transition écologique et au BQA, des éléments précis et argumentés sur les besoins en financement de l'Etat nécessaires en 2025 pour assurer la surveillance de la qualité de l'air et pour l'adapter aux nouvelles dispositions de la nouvelle directive européenne (qui a été adoptée fin 2024). Ces éléments ont pu être repris par le ministère lors des échanges avec le ministère en charge de l'Économie pour la préparation du projet de loi de finances pour 2025 (PLF2025).

En parallèle, des travaux ont été menés sur d'autres leviers d'actions du projet de loi de finances 2025 : ils ont porté sur une évolution du dispositif de dons de TGAP-air et sur un fléchage vers les intercommunalités en charge d'un Plan Climat Energie Territoriale (PCAET) d'une partie du produit des taxes sur les énergies fossiles pour évaluer les actions mises en œuvre en faveur de la qualité de l'air.

Le soutien de parlementaires lors de l'examen du PLF2025 de ces propositions d'évolution des financements des AASQA est à souligner même si cette mobilisation n'a pas pu aboutir lors de l'examen du PLF2025 en 2024 (recours au 49.3, rejet du projet de loi, changement de gouvernement...).

Cette mobilisation de parlementaires de divers horizons témoigne de la confiance qu'ils accordent au réseau des AASQA, organismes reconnus comme tiers de confiance de par leur gouvernance quadripartite et leurs financements diversifiés, qui produisent des données de référence (de par leur agrément), et qui accompagnent avec efficacité les politiques en faveur de la qualité de l'air (scénarisation, diagnostic, suivi, évaluation) et du climat selon une approche intégrée Air-Climat-Énergie au service de la santé.